



Annonce

Un.e Directeur.ice technique spectacle vivant

Commune de 35 380 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, reliée à Paris directement par la ligne 11, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Pour participer à cette dynamique, Romainville recrute :

Un.e Directeur.ice technique spectacle vivant à temps complet

Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux

(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

Placé.e sous l'autorité de la Directrice de la Culture, en tant que Directeur.ice technique, vous exercez vos missions au sein du Pavillon, équipement culturel classé ERP type L, 2^e catégorie. Vous avez pour mission principale d'assurer la mise en œuvre, la coordination et la refonte du suivi technique des deux salles de spectacle, ainsi que la sécurité et le bon fonctionnement technique des équipements.

Dans ce cadre, vous :

- pilotez les opérations de contrôle réglementaire, d'entretien, de maintenance, de travaux et d'inventaire du bâtiment Le Pavillon, du matériel scénique et des espaces annexes (médiathèque, salle de spectacle Brel)
- êtes responsable de la préparation, de l'exécution et du suivi des budgets techniques de fonctionnement et d'investissement
- définissez et validez les conditions techniques de réalisation et d'exploitation des spectacles et événements dans l'analyse et la validation de la faisabilité technique
- élaborer les plannings techniques, négociez, analysez et suivez les fiches techniques des spectacles et manifestations
- organisez et encadrez le temps de travail des personnels techniques permanents et intermittents mobilisés sur les activités de spectacle vivant
- garantissez des conditions optimales de confort et de sécurité du public lors des spectacles, événements et des manifestations
- planifiez et coordonnez les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des spectacles et des événements, au sein de l'établissement et hors-les-murs, dans le respect des règles de sécurité
- assurez le suivi des travaux et des demandes d'intervention en lien avec les services techniques municipaux et les prestataires externes
- faites appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, actualisez le registre de sécurité, les plans de prévention ainsi que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Vous avez la charge d'assurer la **mise en œuvre technique** des manifestations amateurs ou protocolaires de l'équipement et ponctuellement de la DAC.

Vous êtes le.la **référent.e sécurité** pour les grands événements de la Ville hors les murs : fête de la musique, 14 juillet, Cirk Court, etc.

Vous jouez un **rôle d'expertise et de conseil** en matière de technique du spectacle vivant auprès des autres services de la collectivité, notamment la direction Événementielle.

Compétences et qualités requises

Titulaire d'un diplôme de directeur technique CFPTS ou ISTS

Titulaire d'un SSIAP 1, Habilitation accroche et levage, électricité

Permis B obligatoire

- Savoir analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes
- Capacité d'encadrement des équipes, sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative
- Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'accueil
- Planifier et coordonner les moyens humains, budgétaires et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique d'un spectacle (temps de transport, montage, mise en œuvre et démontage de matériels)
- Contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité et superviser l'application des consignes de sécurité ERP
- Alerter la collectivité sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle
- Connaissance approfondie des différents corps de métier techniques du spectacle vivant
- Connaissance des différents règlements bâtimentaires ERP type L.
- Maîtrise des règles et normes d'hygiène et de sécurité (Certification SSIAP et prévention des risques)
- Maîtrise de l'outil informatique (Suite Office, AutoCad, Regie Spectacle), certifications professionnelles
- Connaissance de l'environnement artistique et culturel
- Connaissance de la législation en termes de sécurité dans les établissements recevant du public et règles juridiques et techniques des contrôles de sécurité
- Culture du spectacle vivant, sens du dialogue et de la solidarité avec les équipes artistiques
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Autonomie
- Sens des responsabilités
- Sens du service public
- Bon relationnel et sens du contact
- Être fédérateur.ice
- Très grande disponibilité

Conditions : Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle + titres restaurant - Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales - 37h30 par semaine + 15 ARTT

Conditions particulières : planning annualisé à l'année – travail régulier soir et we avec amplitude variable en fonction des obligations du service public -Fermeture en été (20 juillet au 20 août environ) et les deux semaines de vacances de Noël.

Fin de réception des candidatures : 11/09/2026

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Relations Humaines au 01.49.15.55.60.

N.B : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.